

OFFICE DE CONSULTATION DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente
 M. PETER JACOBS, commissaire
 M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LA REVITALISATION DE L'OUEST
DU CENTRE-VILLE**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 5

Séance tenue le 27 avril 2011, 16 h
au 1550, rue Metcalfe, 14^e étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 27 AVRIL 2011 EN APRÈS-MIDI..... 1
MOT DE LA PRÉSIDENTE 1

Présentation :

- M. Stéphane Plourde, Policier à la Ville de Montréal..... 2

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

35 Alors, on a identifié un certain nombre de questions pour chacun de ces sujets-là, puis ça va permettre d'engager la discussion.

M. STÉPHANE PLOURDE :

40 Parfait.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

45 Alors, la première chose, on va parler des parcs, si vous le voulez bien, des espaces verts. Si vous aviez, vous, à en aménager des parcs, puis que je suis une consultante, je viens vous voir : « Monsieur, j'ai des parcs à aménager. Conseillez-moi en matière de sécurité. » À quoi je devrais être attentive?

M. STÉPHANE PLOURDE :

50 Nous, ce qui est important, c'est d'avoir une visibilité du parc. Donc il y a des citoyens qui m'ont approché concernant un parc qu'on voulait aménager peut-être dans un...

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

55 Sur Maisonneuve?

M. STÉPHANE PLOURDE :

... lieu plutôt enclavé. Oui, par Maisonneuve, près de Chomedey.

60 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

À côté du Curling Club?

65 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Oui, c'est ça.

70 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

C'est ça.

M. STÉPHANE PLOURDE :

75 Donc ça, c'est certain que c'est des endroits moins souhaitables pour nous parce que c'est difficile pour nous d'assurer la sécurité au niveau visuel. Donc, nous on va circuler en auto-patrouille, on va circuler à vélo. Donc il faut un peu faire un détour pour aller observer ces lieux-là. Donc, nous, ce qui est bien, c'est d'avoir une bonne vue du parc, un peu comme a dans le parc Cabot. Le parc Cabot, on a une bonne visibilité à l'intérieur du parc, qu'on soit d'un côté ou de l'autre.

80

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Donc visibilité.

85 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Très important.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

90 Et avez-vous besoin d'accessibilité aussi? Vous dites que vous circulez beaucoup.

M. STÉPHANE PLOURDE :

Oui.

95

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Est-ce que vous circulez à pied, en patins à roulettes? Je sais que, par exemple, le Parc Lafontaine, il y a des policiers qui se promènent en patins à roulettes, tout ça.

100

M. STÉPHANE PLOURDE :

Nous, on n'a pas de patins à roulettes; on a des vélos; on patrouille à pied, on patrouille évidemment en auto-patrouille, mais on n'a pas d'autre forme de patrouille.

105

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Êtes-vous au courant, si on prenait, par exemple, le Square Cabot...

110

M. STÉPHANE PLOURDE :

Oui.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

115

... on nous a parlé aussi de la problématique causée par la présence d'itinérants.

M. STÉPHANE PLOURDE :

Oui.

120

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Dans ce secteur-là. Bon, je comprends que par vos fonctions, vous êtes moins directement impliqué maintenant, mais peut-être en avez-vous entendu parler?

125

M. STÉPHANE PLOURDE :

Tout à fait. Moi, je suis gestionnaire du poste, je suis au courant de la problématique.

130

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Donc vous êtes au courant? O.K.

M. STÉPHANE PLOURDE :

135

Je suis au courant des problèmes qu'on vit là.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

140

Alors quels sont ces problèmes-là, puis comment est-ce que vous intervenez? Quelles sont les actions que vous menez?

M. STÉPHANE PLOURDE :

145

Bon, c'est certain que l'itinérance, comme partout dans le centre-ville de Montréal, on en a beaucoup. Nous, dans ce coin-là, on évalue qu'on a une centaine de personnes qui gravitent autour du parc ou dans le secteur. Et on a de la difficulté, des fois, avec une dizaine

150 d'entre eux. Donc c'est des gens qui vont commettre des incivilités, qui vont uriner sur la voie publique, consommer de l'alcool, qui vont flâner dans le parc aussi. Donc, pour nous, c'est quelque chose qu'on observe et sur lesquelles on travaille. De toute façon, intervenir avec ces gens-là, on a les plans de patrouille à pied. Donc présentement, on est en...

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

155 De patrouille..?

M. STÉPHANE PLOURDE :

160 À pied.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

À pied.

165 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

170 Donc on a des cadets policiers qui nous supportent là-dedans. Des cadets policiers, c'est des étudiants qu'on embauche pendant la période estivale et en collaboration avec la Société de développement – en fait, c'est la SDC – ou c'est la SDC embauche des cadets pour la présence policière et, nous, évidemment, on les envoie dans ce secteur-là. On a aussi nos patrouilleurs à vélo qui sont sollicités pour la patrouille, la prévention, la présence. On a toujours au printemps, comme ces temps-ci, une approche préventive. Donc on veut informer les gens des droits, des lois, des choses qui sont proscrites dans un parc et, par la suite, on y va avec des constats d'infraction.

175 Évidemment, les constats d'infraction, ça a ses limites, parce que souvent, c'est des gens qui sont peu favorisés, ils n'ont pas beaucoup d'argent. Parfois, ça a peu d'impact de donner un constat. Dans certaines occasions, ça a un bon impact. Donc il ne faut pas exclure

180

la répression de nos modes d'intervention, mais des fois, ça a peu d'impact. Donc on essaie, présentement, depuis environ un an, vous avez peut-être entendu parler du programme EMRII?

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

185

Non.

M. PETER JACOBS, commissaire :

190

EMRII?

M. STÉPHANE PLOURDE :

195

E-M-R-I-I, qui est Équipe multidisciplinaire... c'est en intervention en itinérance et c'est des collègues du poste de quartier 21 qui ont mis sur pied ce programme-là. En gros, c'est quatre policiers qui travaillent les dossiers en profondeur. On va sélectionner des gens, des itinérants avec lesquels on pense qu'on a une capacité de changer les choses pour cette personne-là. Et on est supporté par des travailleurs sociaux. Et on y va au cas par cas. Disons que c'est certain qu'on ne peut pas traiter 200 dossiers. On y va au cas par cas, puis on y va petite victoire par petite victoire. Donc on travaille avec ces gens-là.

200

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

205

Avec ces gens-là. Est-ce que vous croyez que si le Square Cabot pouvait bénéficier d'une programmation un peu plus soutenue qu'être simplement un square où on s'assoit, où on traverse, que ça pourrait... parce qu'on a entendu qu'il y avait parfois des programmes d'activités mais c'est surtout l'été. Il y a certaines ressources communautaires qui font déjà des activités mais il y en a qui ont été proposées. Si c'était à l'année longue, s'il y avait plus d'activités dans le parc pour les familles et les enfants, est-ce que ça, ça pourrait aider à gérer la sécurité aussi?

210 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Je pense que oui.

215 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

Oui?

220 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Je pense que oui.

225 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

Le fait qu'il y ait moins de monde, qu'il soit moins fréquenté peut contribuer à...

230 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Oui. Moi, je pense que si on a des activités, puis le parc est occupé par les gens du quartier, c'est certain que ça va être intéressant. Par contre, il faut rendre les lieux aussi
235 invitants. Ce qui n'est peut-être pas le cas actuellement. Je sais qu'il y a des travaux qui sont en cours ou qui sont planifiés?

240 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

Invitants, vous voulez dire?

245 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Bien, au niveau de la propreté. L'an dernier, j'ai fait un peu de marche avec monsieur
250 Lavallée, puis avec monsieur Forcillo; on est allé faire un tour dans le parc. On avait constaté

un peu la malpropreté des lieux. Donc ça, c'est important qu'on maintienne le parc propre. Les graffitis aussi, l'enlèvement des graffitis. Nous, de notre côté, on travaille aussi avec la section du métro de Montréal parce qu'il y a des édicules du métro qui sont fréquentés beaucoup par les itinérants. Donc on travaille avec eux à les enlever de là, les itinérants, parce qu'évidemment, quand les gens viennent pour prendre le métro, puis qu'il y a des itinérants dans l'édicule, souvent, ce n'est pas très agréable, puis les odeurs viennent avec, puis tout ça. Donc on essaie d'aider ces gens-là. Avec le programme EMRII, on les enlève de là, on les fait circuler. Mais vous savez, nos moyens sont quand même assez limités.

245

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

250

Justement, vous avez des partenariats donc avec les groupes. Vous avez parlé du quartier 21 et d'autres, le programme EMRII. Est-ce qu'il y a d'autres collaborations qui pourraient, si elles ne sont pas actives, être réalisées avec des groupes communautaires du secteur? Si les gens vous sollicitaient, par exemple?

255

M. STÉPHANE PLOURDE :

Oui. Je sais que Tandem commence tranquillement à...

260

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

À s'installer?

265

M. STÉPHANE PLOURDE :

... s'approprier, à s'installer dans mon secteur. Je sais que Tandem est très fort dans la portion est de Ville-Marie; mais dans l'ouest, c'est moins senti. Moi, je suis dans ce poste de...

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

270

Et la raison pour ça, savez-vous pourquoi?

M. STÉPHANE PLOURDE :

275

Je ne pourrais pas vous dire. Mais ça s'est peut-être perdu au fil du temps. Et peut-être que Tandem pourrait donner un coup de main dans ce secteur-là.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

280

Et le réseau qui s'occupe des Autochtones...

M. STÉPHANE PLOURDE :

Oui.

285

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

... est-ce que vous le connaissez? Est-ce qu'ils vous ont déjà approché? Et s'il vous approchait pour une collaboration, vous seriez...

290

M. STÉPHANE PLOURDE :

On est en contact direct avec le module du nord du Québec. Est-ce que vous connaissez l'existence de ce programme-là? Qui est, en fait, au YMCA de la rue Tupper.

295

M. PETER JACOBS, commissaire :

Oui.

300 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

C'est tout nouveau. Ça a commencé...

305 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

Le Y ou le W?

310 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

C'est YMCA.

315 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

YMCA? O.K.

320 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Sur la rue Tupper. C'est un hôpital, le Reddy Memorial qui est là.

325 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

Alors, le module du nord donc?

330 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Eux, le programme, ils amènent des gens du Grand Nord, des grands territoires du nord du Québec qui sont malades pour se faire soigner. Donc c'est un programme gouvernemental avec les CSSS. Disons, je crois, qu'il y a 140 lits ou 145 lits qui accompagnent et des malades et des accompagnateurs des malades. Donc des fois, ça va être un enfant qui va être accompagné évidemment d'un parent ou, des fois, ça peut être une personne âgée ou

quelqu'un qui ne parle pas du tout l'anglais – c'est des gens qui parlent ni le français, ni anglais, parfois, donc les gens sont logés, sont hébergés au YMCA et pour subir des traitements. Ces fois, ça peut être pour une journée; des fois, ça peut être pour une semaine. Donc ça varie.

335

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Et votre rôle, vous, là-dedans, c'est quoi?

340

M. STÉPHANE PLOURDE :

Notre rôle, c'est d'assurer la sécurité de ces gens-là.

345

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

C'est-à-dire?

350

M. STÉPHANE PLOURDE :

C'est que ces gens-là arrivent de régions éloignées, ils ne sont pas familiers avec les habitudes, les grandes villes, et pour eux, ici, ce qui est très intéressant pour eux, c'est l'abondance d'alcool souvent. Ici, on peut acheter de l'alcool. Dans leur réserve, souvent, c'est illégal. C'est des réserves sèches, donc ils n'ont pas accès à l'alcool. Et ici, il y a ça. Les denrées sont beaucoup moins chères aussi, les vêtements, les jeans, les bottes, ils vont payer beaucoup moins cher. Donc ils arrivent ici avec beaucoup d'argent et je pense que des fois, c'est connu. Ils sont peut-être un peu moins prudents par rapport à ça. Nous, on va cacher notre argent mais eux, ils peuvent l'exhiber. Donc nous, on veut prévenir la criminalité envers ces gens-là qui sont souvent abordés aussi pour la prostitution, pour le trafic de stupéfiants.

355

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

360

Alors, est-ce que vous les rencontrez?

M. STÉPHANE PLOURDE :

365

Oui. Là, ils viennent tout juste de déménager. Depuis le 10 avril, ils sont chez nous. On va avoir des programmes où on va les rencontrer sur place. On va aussi les rencontrer avant qu'ils s'en viennent ici; on a un programme où on veut les informer dans l'avion ou avant qu'ils prennent l'avion avant de s'en venir.

370

M. PETER JACOBS, commissaire :

Ça, c'est intéressant.

M. STÉPHANE PLOURDE :

375

« Voici ce qui vous attend à Montréal. » C'est qu'eux, ils vivent dans un monde complètement différent du nôtre où les gens se font confiance, les portes ne sont pas barrées, les gens rentrent dans n'importe quelle maison et ils peuvent se nourrir. C'est une communauté. Ils vivent en commune. C'est des très petits villages d'une centaine de personnes. Donc quand ils arrivent ici, pour eux, c'est tout un choc culturel et il y a des gens qui tendent... qui essaient de profiter de ça.

380

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

385

De leur naïveté, oui, c'est ça.

M. PETER JACOBS, commissaire :

Est-ce que vous avez établi des contacts avec la corporation Makavik?

390 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Oui.

395 **M. PETER JACOBS, commissaire :**

Qui sont impliqués?

M. STÉPHANE PLOURDE :

400 Oui. Moi, j'ai des policiers sociocommunautaires à mon poste qui sont en lien. Mais, comme je vous dis, c'est tout nouveau. Nous, on a rencontré ces organismes-là au mois d'avril, au mois de mars, parce qu'on savait que ça s'en venait. On a aussi rencontré nos collègues du poste de quartier 11, parce que cette maison-là était, avant, au poste de quartier 11 et là, elle vient tout juste de déménager. Donc on a pris un peu leur expérience.

405

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Elle est déménagée... où est-ce qu'elle est déménagée?

410 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Avant, c'était sur la rue Saint-Jacques, dans le poste de quartier 11, et là, c'est sur la rue Tupper au YMCA. En fait, les gens sont hébergés là et les bureaux administratifs aussi sont rendus là.

415

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Ça, c'est intéressant.

M. STÉPHANE PLOURDE :

420

Donc ça, ça va augmenter le nombre de gens qui vont être peut-être intéressés à aller dans le parc.

M. PETER JACOBS, commissaire :

425

Oui, en effet, nous avons appris – je savais auparavant – mais nous avons appris que le Square Cabot est vraiment un lieu de rencontre des aborigènes et plus particulièrement des Inuits.

M. STÉPHANE PLOURDE :

430

Oui, tout à fait.

M. PETER JACOBS, commissaire :

435

Donc avec la rue Tupper, ça risque d'augmenter, selon vous?

M. STÉPHANE PLOURDE :

440

Oui. Donc là, il va y avoir un mélange de deux clientèles. Nos Inuits qui sont dans le secteur, qui sont itinérants et ces gens-là qui sont ici de passage.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

445

Ça va être à gérer.

M. STÉPHANE PLOURDE :

Oui.

450 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

Vous allez aider à...

455 **M. PETER JACOBS, commissaire :**

Est-ce qu'il y a des conflits entre ces deux groupes?

M. STÉPHANE PLOURDE :

460 Non, pas nécessairement. Pas à notre connaissance. Évidemment, c'est tout récent, mais, non, à ce niveau-là, je ne pourrais pas vous dire qu'il y a des conflits. Nous, par rapport à ces gens-là qui viennent se faire soigner, c'est beaucoup leur sécurité. Honnêtement, là, leur sécurité, puis j'ai abordé un peu le trafic de stupéfiants, d'alcool aussi. Parce qu'on me rapporte qu'un 40 onces, ça se vend 700 \$ dans les réserves. Donc il y a quand même un
465 attrait. Donc des fois, ça peut inciter au commerce. Donc il faut être à l'affût de ça.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Il faut être vigilant.

470

M. STÉPHANE PLOURDE :

Et la drogue aussi. La drogue est hors de prix là aussi.

475 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

Pouvez-vous nous parler un petit peu de la problématique de la drogue dans le secteur du PPU, ce que vous en savez, à part ce dont vous venez de nous parler. Est-ce qu'il y a autre chose que vous voudriez... sur lequel il serait important d'attirer notre attention?

480

M. STÉPHANE PLOURDE :

Pas vraiment. On a des...

485 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

Est-ce que c'est très actif?

M. STÉPHANE PLOURDE :

490

Je vous dirais que oui, il y a de la drogue dans ce secteur-là. On a une unité spécialisée qui fait, à l'occasion, des interventions. Mais je vous dirais que ce n'est peut-être pas plus problématique que...

495 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

Est-ce que ça touche beaucoup les jeunes, les adolescents? On nous a parlé des familles, il y a beaucoup d'étudiants.

500 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Oui. Ça, les étudiants, oui. Ça, on a occasionnellement des plaintes des gens des universités ou des écoles autour, il y a beaucoup d'étudiants qui résident aussi dans ce secteur-là.

505

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

C'est ça.

M. STÉPHANE PLOURDE :

510

Et, bon, on a des plaintes sur l'heure du midi, des jeunes qui consomment de la marijuana ou des choses comme ça. Donc dans les parcs, puis ces choses-là. On est appelé à intervenir.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

515

Et quel type d'intervention faites-vous, à ce moment-là?

M. STÉPHANE PLOURDE :

520

Évidemment, on arrête l'infraction. On va identifier les gens et, occasionnellement, on va porter des accusations contre ces gens-là. Beaucoup de sensibilisation qui se fait à ce niveau-là. Beaucoup de travail avec mes patrouilleurs à vélo. Donc les patrouilleurs à vélo sont très impliqués là-dedans parce qu'ils arrivent discrètement à vélo, on arrive rapidement, puis souvent, on a des bons résultats, plus que si on arrive en auto-patrouille ou même à pied. Donc les patrouilleurs à vélo sont utilisés grandement dans ce coin-là.

525

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

On nous a mentionné la présence de seringues, notamment dans le lieu où serait éventuellement... en fait, qui a été identifié comme étant un lieu pour le petit parc; vous nous avez dit tantôt que ce n'était pas idéal comme localisation.

530

M. STÉPHANE PLOURDE :

535

Oui.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

540 Alors, ça, en d'autres termes, est-ce qu'il y a des endroits qui sont vraiment identifiés
comme étant « Là, on le sait, dans ce *spot*-là, il y a de la drogue, et là, il y en a » ou c'est un
peu généralisé?

M. STÉPHANE PLOURDE :

545 Pas à ma connaissance. Au niveau des piqueries, on voit ça dans certains secteurs.
Moi, à ma connaissance, on n'en aurait pas.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

550 Dans le secteur du PPU, il n'y a pas de piquerie.

M. STÉPHANE PLOURDE :

555 Non, pas à ma connaissance.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

560 À votre connaissance, O.K. Peut-être qu'on pourrait – l'autre sujet, puis on reviendra
sur ce sujet-là s'il y a d'autres questions qui vous viennent à l'esprit – aborder la question, le
thème de la circulation.

M. STÉPHANE PLOURDE :

Oui.

565 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

Il y a beaucoup de citoyens qui sont venus nous demander d'être sensibles à l'importance de mettre des mesures d'apaisement de la circulation.

570 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Oui.

575 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

Alors, nous, on associe circulation et sécurité aussi parce qu'on a vu dans vos statistiques qu'il y avait peut-être pas beaucoup – heureusement – pas beaucoup de blessures mortelles mais des blessures quand même graves à légères.

580 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Oui. Oui.

585 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

Que vous qualifiez comme étant graves à légères. Des blessures qui causent la mort, je veux dire, il n'y en a pas beaucoup; mais les deux autres, il y en a. Alors, est-ce que des mesures d'apaisement de la circulation, vous voyez ça comme étant nécessaire, selon votre compréhension, votre connaissance du quartier?

590

M. STÉPHANE PLOURDE :

595 En matière de sécurité routière, on a toujours trois pôles sur lesquels on doit travailler. On appelle ça les trois E. Donc c'est *l'engineering*, donc c'est les feux de circulation, ça va être la signalisation, des choses comme ça. On a l'éducation et *l'enforcement*. C'est des mots

anglais, mais c'est l'application des règlements. Donc ça, pour nous, c'est le modèle qu'on utilise au SPVM, qu'on utilise dans le secteur aussi. On a toutes sortes de campagnes qui touchent les piétons, les cyclistes, l'alcool au volant. Donc on fait des opérations de façon récurrente...

600

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

À quelle fréquence? Deux fois par année?

605

M. STÉPHANE PLOURDE :

L'alcool au volant, ça peut être partout, un peu partout dans l'année. Contrairement à avant, on faisait ça surtout dans la période des Fêtes, mais maintenant, on extensionne ça un peu au cours de l'année. Des opérations de vitesse, on en fait pratiquement à tous les jours, donc sur la rue Sherbrooke, on en fait beaucoup d'opérations de vitesse. Récemment, la Ville a installé des stèles, vous savez, qui vous indiquent votre vitesse?

610

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Oui.

615

M. STÉPHANE PLOURDE :

Ça, ça fait partie des choses en prévention qui sont intéressantes pour nous, parce que les gens, quand ils voient ça : « Ah! O.K. On va un peu trop vite. » Donc ça, c'est des aménagements qu'on trouve intéressants pour faire de la prévention.

620

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

625 Dans les rues plus étroites, les rues plus résidentielles si on peut dire, à caractère plus résidentiel, est-ce qu'il y a beaucoup de problèmes de vitesse là-dedans? Parce qu'il y en a qui nous ont dit : « Bien, ça serait intéressant de réduire encore davantage. »

M. STÉPHANE PLOURDE :

630 Moi, je n'ai pas de plainte à cet effet-là. Moi, je suis au courant des plaintes de circulation et ça ne vient pas à mes oreilles. Donc, dans ce secteur-là, ce n'est pas un problème qui vient à mes oreilles.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

635 Et les sorties d'autoroute, les bretelles, les voies de transit coupent les secteurs résidentiels; les gens s'enfourchent là-dedans à toute vitesse.

M. STÉPHANE PLOURDE :

640 Oui. C'est certain que dans le secteur de du Fort puis Saint-Marc, dans ce coin-là, il peut y avoir, des fois, des gens qui sont peut-être pressés d'aller chercher l'autoroute.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

645 C'est plus névralgique.

M. STÉPHANE PLOURDE :

650 Mais, encore là, l'aménagement dans ce secteur-là fait qu'il y a peu de piétons. C'est des voies, il y a du ciment, il y a comme des tunnels, puis tout ça. Donc c'est peu propice à la marche, je pense. Donc, moi, j'ai eu très peu de plaintes à cet effet-là.

M. PETER JACOBS, commissaire :

655 Est-ce qu'on peut discuter de l'arrimage assez récent entre les pistes cyclables et les
voies de circulation et plus particulièrement sur de Maisonneuve?

M. STÉPHANE PLOURDE :

660 Oui.

M. PETER JACOBS, commissaire :

665 Est-ce que vous avez eu des problèmes, accidents, ou est-ce que ça semble être
maintenant compatible et ça roule bien?

M. STÉPHANE PLOURDE :

670 Moi, je pense que l'aménagement de la bordure qui a été faite a été un gros plus pour
la sécurité des usagers. Ça, vraiment, ç'a été quelque chose de vraiment bien. Des cyclistes,
oui, on en a qui sont impliqués dans des accidents. Je crois que c'est treize (13) en moyenne
au cours des trois dernières années dans le secteur des grands jardins. Souvent, ça va être le
comportement du cycliste qui est en cause. On constate... déjà, ce matin, on faisait des
opérations sur la rue de Maisonneuve auprès des cyclistes. On fait de la prévention. Là, on est
675 dans la période d'éducation, si on peut dire, et on voit que les comportements, les gens
passent sur les feux rouges, les *stop*. Donc c'est certain qu'il y a beaucoup de travail à faire à
ce niveau-là. Mais l'aménagement qui a été fait sur de Maisonneuve est très, très bien. Et
récemment, la Ville de Westmount a emboîté le pas en maintenant cette piste cyclable là
ouverte même l'hiver. Donc pour la première année, Westmount a fait la continuité de ce
680 secteur-là cet hiver.

M. PETER JACOBS, commissaire :

Et dans le même ordre d'idée, est-ce qu'il y a des conflits entre les cyclistes et les piétons?

685

M. STÉPHANE PLOURDE :

C'est certain qu'il y a certaines intersections – si je pense à Atwater, dans ce coin-là – il y a beaucoup de... je rajouterai les taxis, parce qu'il y a un poste de taxis qui est un peu problématique là. Oui, il y a des conflits occasionnels : les piétons vont empiéter sur le passage des cyclistes, comme les taxis aussi. On est appelé à intervenir souvent là, au coin de de Maisonneuve et Atwater. Ça, c'est un coin où... si vous me posez la question, je sais que ce coin-là, c'est un coin...

690

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

En face d'Alexis-Nihon?

695

M. STÉPHANE PLOURDE :

Oui. Près du Collège Dawson.

700

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Oui, c'est ça. Oui, puis un peu plus bas aussi, je pense en face de l'ancien Forum Pepsi? Ce qu'on appelle le Forum Pepsi maintenant.

705

M. STÉPHANE PLOURDE :

Oui, c'est un secteur... Mais, moi, je parle surtout sur la piste cyclable de Maisonneuve, souvent, on va avoir des conflits automobiliste-piéton et taxi avec les cyclistes, oui.

710

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

J'aimerais ça qu'on regarde un peu votre document maintenant.

715

M. STÉPHANE PLOURDE :

Oui.

720

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

C'est parce qu'on se posait des questions sur comment l'interpréter. Qu'est-ce que les chiffres incluent? Alors, on va revenir sur la criminalité à la page 5. Est-ce que, de façon générale, est-ce que ces chiffres-là incluent les téléphones à l'aide ou seulement l'agression?

725

M. STÉPHANE PLOURDE :

Non. En fait, ça, ce sont des événements pour lesquels il y a eu une prise de rapport.

730

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Il y a une prise de rapport.

735

M. STÉPHANE PLOURDE :

On a été appelé, puis on a pris un rapport.

740

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

O.K. Juste avant de revenir là-dessus, quand vous recevez des téléphones à l'aide...

M. STÉPHANE PLOURDE :

Oui.

745 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

... est-ce que toujours vous y allez ou ça dépend?

M. STÉPHANE PLOURDE :

750

Ah oui, toujours.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

755

Toujours?

M. STÉPHANE PLOURDE :

Ça, c'est certain. Dès qu'on a un appel. Il n'y a pas toujours une prise de rapport.

760

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

O.K. Ça, c'est laissé au jugement, ça dépend du cas.

765

M. STÉPHANE PLOURDE :

Ça dépend de la situation, ça dépend de... disons, en soirée, vers 3 h du matin, on peut avoir des bagarres. Donc les policiers ne prennent pas un rapport à chaque fois qu'il y a une bagarre. Ça, c'est un exemple.

770 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

À la sortie des bars, des choses comme ça.

775 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

C'est ça. On va séparer les bagarres, puis souvent, on n'a pas de gens qui veulent porter plainte ou les gens ont quitté. Donc il n'y a pas nécessairement une prise de rapport pour ces événements-là.

780 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

Alors, les statistiques qui sont là, c'est parce qu'il y a eu des plaintes, puis il y a eu des prises de rapport?

785 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Tout à fait.

790 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

Ça, c'est une première chose. Et si on regarde la colonne « *TOTAL PDQ12* », ça inclut, ça, l'îlot Montréal qui, lui est l'îlot des Grands Jardins? C'est ça qu'il faut comprendre?

795 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Oui. La première colonne qui est « *îlot Montréal* », c'est vraiment le secteur de Guy jusqu'à la Ville de Westmount et je pense que vous, l'îlot des Grands Jardins...

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

800 Grosso modo?

M. STÉPHANE PLOURDE :

805 ... c'est grosso modo ça. Je pense qu'on va jusqu'à Bishop ou Mackay.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

 Non, c'est jusqu'à Atwater. De Bishop à Atwater.

810 **M. PETER JACOBS, commissaire :**

 Bishop à Atwater.

M. STÉPHANE PLOURDE :

815 O.K. C'est ça. Donc moi, c'est ça, aussi. C'est les limites de Westmount. Grosso modo, c'est ça. Donc la première colonne, c'est ce qui s'est passé dans cet îlot-là et le total, bien, on rajoute la Ville de Westmount.

820 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

 Ça va pour ça?

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

825 Oui, oui, oui. C'est clair.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

830 Je ne sais pas si on avait des questions précises. Bon, on comprend que le concept d'agressions sexuelles, c'est large?

M. STÉPHANE PLOURDE :

835 Très large, oui.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Ça comprend viol, ça comprend même...

840 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Les attouchements.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

845 Les attouchements, d'accord. Mais on ne peut pas...

M. PETER JACOBS, commissaire :

850 On ne peut pas distinguer.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Distinguer, c'est ça.

855 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Non. Ce n'est pas distingué. On ne parle pas... agressions sexuelles, on ne parle pas d'une relation complète là, ici. J'avais des réticences à vous amener ces chiffres-là parce qu'on se dit, bon, bien, 16, 19, c'est beaucoup quand même.

860

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Bien, oui.

865 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Mais ça va être aussi des attouchements.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

870

Ça peut être ça?

M. STÉPHANE PLOURDE :

875

C'est ça, oui.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

880

Et dans les vols dans «véhicules de plus de 5000 \$», on se demandait mais qu'est-ce que ça veut dire?

M. PETER JACOBS, commissaire :

885

Qu'est-ce qu'il y a dans la voiture qui vaut 5000 \$?

M. STÉPHANE PLOURDE :

Bien, vous savez, les gens nous rapportent qu'ils se sont fait voler des choses. On y va avec ce que les gens nous disent : des ordinateurs, un *coat* de cuir...

890

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Des objets. O.K.

895

M. STÉPHANE PLOURDE :

... des bijoux. Ça peut aller vite.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

900

Dans la page 6, le chiffre sur... bon, on va prendre, par exemple, la colonne 2010, la plus récente.

M. STÉPHANE PLOURDE :

905

Oui.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

910

«*Les dommages matériels*», alors ça, ce sont quoi? Des voitures qui se sont frappées?

M. STÉPHANE PLOURDE :

Oui.

915 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

C'est ça? Essentiellement, c'est ça? Ou ça peut être des voitures qui ont été vandalisées aussi?

920 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

925 Non. Ça, c'est des accidents de la route. Ça, voyez-vous, ça c'est le chiffre où la réalité est sûrement beaucoup plus élevée, parce que quand on a des dommages matériels, souvent les gens vont faire un constat amiable. Donc ça, c'est des accidents qui échappent à nos statistiques. Par contre, blessures, quand les gens sont blessés, évidemment là, on est appelé. Donc ces chiffres-là vont illustrer mieux la réalité que le dommage matériel.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

930 Et ça, c'est pour l'ensemble de l'arrondissement Ville-Marie.

M. STÉPHANE PLOURDE :

935 Non. C'est pour la portion qui nous occupe présentement.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Les Grands Jardins.

940 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Oui, oui. Ça, c'est juste...

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

945 Il y en a quand même pas mal.

M. STÉPHANE PLOURDE :

950 Oui. Ça, c'est seulement pour le...

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

PPU.

955 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Oui, oui, tout à fait.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

960 Alors, est-ce qu'on peut identifier où dans le PPU approximativement? Est-ce qu'on pourrait l'avoir cette information-là? Pour savoir s'il y a des zones un peu plus névralgiques.

M. STÉPHANE PLOURDE :

965 On appelle ça les intersections les plus accidentogènes.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

970 C'est ça.

M. STÉPHANE PLOURDE :

Donc on a... effectivement, je pourrais vous envoyer ça.

975 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

Ça serait gentil.

980 **M. PETER JACOBS, commissaire :**

Ça serait très utile.

M. STÉPHANE PLOURDE :

985 Je pourrais vous envoyer les endroits. Mais souvent, nous, on va appliquer nos campagnes de sécurité ou notre travail là. Évidemment, on n'ira pas à une intersection où ce qu'il n'y a pas d'accident. Donc on cible nos interventions à ces endroits-là. Donc on travaille avec la Ville pour faire des aménagements. Des fois, ça peut être, bon, augmenter le temps de la signalisation, le feu de signalisation. Donc on travaille là-dessus.

990

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Ça serait très, très utile, de préciser les secteurs.

995 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Oui. O.K.

1000 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

Bon. «*Les collisions piétons*», ça, c'est la même chose. Ça, c'est les cyclistes.

M. PETER JACOBS, commissaire :

Est-ce qu'on peut revenir?

1005

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Oui, oui, oui, absolument.

1010

M. STÉPHANE PLOURDE :

Pardon?

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

1015

Il veut revenir au parc.

M. PETER JACOBS, commissaire :

1020

Une autre question des parcs. Je pense, à la Ville de Westmount, il y a une certaine heure à partir de laquelle les parcs sont dits fermés?

M. STÉPHANE PLOURDE :

1025

Oui.

M. PETER JACOBS, commissaire :

Comment est-ce qu'il est contrôlé?

1030 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Vous parlez à Westmount ou à Montréal?

1035 **M. PETER JACOBS, commissaire :**

À Westmount.

1040 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

À Westmount, la Ville de Westmount a son service de la sécurité publique. C'est un travail qui est fait beaucoup par le service de la sécurité publique de Westmount, les patrouilleurs. Nous, les policiers vont appliquer occasionnellement aussi ce règlement-là. On va intervenir, mais à Westmount, c'est la sécurité publique qui a surtout ce mandat-là.

1045 **M. PETER JACOBS, commissaire :**

Et dans le parc Cabot?

1050 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

O.K. Là, c'est la police. C'est nous qui assurons, qui appliquons ce règlement-là.

1055 **M. PETER JACOBS, commissaire :**

Et donc itinérance et tout ça, à partir d'une certaine heure...

1060 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Tout à fait.

M. PETER JACOBS, commissaire :

... il est évacué.

1065 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Oui.

1070 **M. PETER JACOBS, commissaire :**

D'accord. O.K.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

1075 Et il est refoulé où?

M. STÉPHANE PLOURDE :

On demande aux gens de quitter le parc, tout simplement.

1080

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Ils se débrouillent.

1085 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Les gens quittent, soit qu'ils rentrent à la maison ou ils vont ailleurs, mais le règlement, c'est on doit quitter le parc à 11 h.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

1090

Bien. C'est très intéressant. C'était vraiment pointu ce qu'on avait à vous demander.

M. STÉPHANE PLOURDE :

1095

Non, c'était des bonnes questions, puis c'est tout à fait louable.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

1100

À Westmount, avec leur service de sécurité, est-ce qu'ils font quelque chose de différent par rapport à l'itinérance? À votre connaissance? Ce n'est pas votre service, vous ne le savez pas nécessairement mais...

M. STÉPHANE PLOURDE :

1105

Occasionnellement, ils vont demander aux gens de circuler. Ça peut arriver qu'on demande – que la sécurité publique demande aux gens de circuler, à ma connaissance.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

1110

Pour qu'ils soient moins confortables et c'est tout, dans le fond.

M. STÉPHANE PLOURDE :

1115

Oui. C'est d'envoyer les gens... c'est surtout que, nous aussi de la police, on intervient. Mais on distingue un peu l'itinérance puis comme par exemple, la mendicité. Les gens qui sont passifs, qui vont être au coin de la rue, qui demandent pour de l'argent, qui ne dérangent pas les gens. On va intervenir beaucoup moins auprès de ces gens-là mais on va avoir aucune tolérance pour ceux qui sont agressifs. On en a des fois des gens qui sont un petit peu trop entreprenants, donc là, à ce niveau-là, c'est clair qu'on intervient, puis sans hésitation.

1120 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

Vous connaissez mettons l'ensemble de l'arrondissement Ville-Marie, vous êtes familier avec les chiffres, grosso modo, de l'ensemble?

1125 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Oui.

1130 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

Si vous aviez à donner une appréciation très, très générale entre : *très, beaucoup, moyen et peu de problèmes* dans le secteur PPU, considérant la criminalité, ça serait quoi votre évaluation?

1135 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Par rapport à l'ensemble de l'arrondissement?

1140 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

L'ensemble de l'arrondissement Ville-Marie.

M. STÉPHANE PLOURDE :

1145 Moi, je dirais entre peu et moyen.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Entre peu et moyen?

1150

M. STÉPHANE PLOURDE :

Oui, oui.

1155 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

Et pour la sécurité?

1160 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Pour la sécurité, vous voulez dire...

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

1165 La sécurité, les problèmes de circulation, tout ça, les accidents?

M. STÉPHANE PLOURDE :

Peu.

1170

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Peu?

1175 **M. STÉPHANE PLOURDE :**

Oui.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

1180

O.K.

M. PETER JACOBS, commissaire :

1185 Est-ce qu'on peut tirer une distinction entre les rues et les ruelles? Est-ce que vous êtes actif par rapport à la circulation et la surveillance des ruelles autant que les rues?

M. STÉPHANE PLOURDE :

1190 On est plus actif au niveau des rues, parce que c'est là qu'on a un volume de circulation, évidemment. On intervient aussi dans les ruelles. Récemment, on a eu un petit conflit – mais c'est dans le secteur de Westmount – mais, oui, on intervient aussi dans les ruelles sur des plaintes. On patrouille occasionnellement, surtout la nuit. La nuit, on va aller patrouiller dans les ruelles pour prendre sur le fait peut-être un crime.

1195 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

Bien. Il est 4 h 30 pratiquement.

M. STÉPHANE PLOURDE :

1200 Mais si vous avez d'autres questions, je suis disponible. Pas de problème.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

1205 On l'apprécie beaucoup mais je pense qu'on s'était concentré sur ces principales questions-là.

M. STÉPHANE PLOURDE :

1210 O.K. Donc je vais vous envoyer le document au niveau des intersections problématiques.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

1215 Parce que vous nous avez envoyé autant vos statistiques que ce que vous nous avez
présenté aujourd'hui. Comme je vous ai dit, ça va être transcrit et sur le site de l'OCPM
également pour le bénéfice des concitoyens.

M. STÉPHANE PLOURDE :

1220 Parfait.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

1225 Merci beaucoup.

M. STÉPHANE PLOURDE :

1230 Au revoir!

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Au revoir! Oui?

1235 **M. ELEAZER GELBER :**

Will we have not have chance to speak to the police?

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

1240 Excusez, une seconde. Non, je ne crois pas, parce que monsieur, at 4 :30, he has a
meeting. So, he was able to come only for half an hour. And it is not an information session like

the first time. It is more.... we wanted to ask him questions, based on the preoccupations we heard during the different audiences.

1245

M. ELEAIZER GELBER :

Oh. Okay. I came down especially for that. I understood we were going to be able to ask him questions.

1250

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

No, that's not what I said yesterday.

1255

M. ELEAIZER GELBER :

No. But I was told that it would be. Not from you, no. Okay. So, there is no more discussion on this?

1260

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Well, if you want to... what is the question you wanted to ask?

M. ELEAIZER GELBER :

1265

Well, because I was not sure. There is a major, major problem in the area. I have over here five letters sent to Stéphane Plourde about the problems we have in the area.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

1270

Yes. In the specific area. Do you want your questions to be – sorry, just a technical issue – do you want your questions to be stated down?

M. ELEAIZER GELBER :

1275

Sure, sure, sure.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

1280

What is your... you are talking about the site where the park is going to be on it. Is that the area you're talking about?

M. ELEAIZER GELBER :

1285

The site is where the park is going to be on it.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

1290

Yes. Supposed to be on.

M. ELEAIZER GELBER :

Supposed to be on. We already know that it's not the ideal park.

1295

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

That's what you said, yes

M. ELEAIZER GELBER :

1300

I don't believe there has been any discussion as to the landscape of the park. Is it just flat land? Is it trees? Is it mounts?

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

1305 I don't think the design is... as I understand, there is no design yet.

M. ELEAIZER GELBER :

1310 Okay. So, but this becomes a factor. If you are going to have a area in the back, that is going to be able to hide people in the back. This is going to be very serious. And the lighting, what type of lighting is it going to be? Is it going to be lighting near the flowers or is it going to be overhead light?

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

1315 Is that the kind of questions you would like to discuss? Because I think that monsieur.... je m'excuse...

M. STÉPHANE PLOURDE :

1320 Plourde.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

1325 ... Plourde, is not the right person to answer these questions

M. ELEAIZER GELBER :

1330 Okay. I know. No. I did not realize... Okay. So, listen. What I really wanted to ask, the question to Stéphane Plourde. We do have some problems. We have that long thin park, not ideal. We have the fact that we have...people are able to hide in the back of the park, that's a fact. We have the Diana Bar, it is the worst watering hole. So, the question is: does the police department think it is a good idea?

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

1335

Oh, you were not here when we started. The police department informed us that it was not an ideal location for the park.

M. ELEAIZER GELBER :

1340

Okay. So, I think then all my other questions would be redundant.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

1345

Probably.

M. ELEAIZER GELBER :

1350

Because...

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

1355

Vous pouvez vous libérer, Monsieur Plourde. Merci.

M. ELEAIZER GELBER :

1360

... it is so bad and I know the police cannot handle it. I am going to tell you my 57 years history in three minutes. I have a property on Chambly Street. The homeless people sit on the door steps. Tenants cannot get into their apartments. It used to be... you know, the aboriginal people are very polite and I mean polite. People, when you go to them and you talk to them, and say: «Please, can you move?» «Oh! Excuse me », they would apologized. The become hardened, hardened because of what is going on; they are taking drugs, they don't know what they are doing. They don't let the people going to their apartments. We call the police. The police don't have the facility to come over, unless somebody is being threatened.

1365 Talk about calling the police, they are not recorded; we don't call anymore. They don't
come, unless somebody is being threatened, they don't come. They can come hours later. And
what did we do? We took the law in our hands. And please, don't laugh at me. But you know
what we did. Wherever we have stairs where the aboriginal, the homeless people were sitting,
we have people that go around with remote controls, it's a shower up there: press the button,
1370 they all get wet, they run away. What more can I do? Because tenants were moving out of the
apartments and we had no control. But we asked them: «Is it legal? Is it an assault on them if
we wet them? They said: «No, you can wet them.»

 So, this is what we had to do. I brought in the plumbers, I had redesigned electronic,
1375 by remote control. This is what we are up against. It's a problem.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

 It is.

1380

M. ELEAIZER GELBER :

 And you are laughing at me.

1385

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

 No, we're not.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

1390

 Not at you, at what you described.

M. ELEAIZER GELBER :

1395

 But the police liked it, by the way.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

1400 A lot of your concitoyens have during the last three days, this week and last week, made remarks about these kind of problems. Maybe not specifically the same you are talking about. And we also see that there are groups getting organized to help these people. You know, it's a work in progress, I guess. So, we are very aware of the difficulty.

M. ELEAIZER GELBER :

1405 To this day, and we saw what happened with that gentleman that came in, John Parker, who... he's been around a long time, everybody knows him. The police are powerless, I've spoken to the police, they are not even supposed to bring in, arrest them. There is no room in the facilities for them. The jails are not there for them. They don't have holding places for them. Move on, is the best they can tell them and they walk around the block and they come right back. And if I asked them to move today, they say: «Excuse me. Don't tell me to move. This is my land, not your land. I'm here before you. » This is the answers you are getting. So, there is a big problem there.

1415 And worse now, because they aboriginal people are people who were brought up and they live on the ground. In the winter, they rented a place called... on de Maisonneuve, they put ten (10) in a room, it's like a hotel. But come the summer, they want to sleep under the stars. They want to sleep in the parks. It's not like another homeless people who'll run to the Brewery Mission and go to sleep there. They are comfortable to sleep under the stars. It's a little different type of homeless people. Now, we start to see it is coming up right now. And what can I tell you? Thank you very much.

1420

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

You're welcome.

1425 **M. ELEAIZER GELBER :**

Is this the end of the...

1430 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

No. We are going to pick up the audiences at 7 o'clock tonight.

1435 **M. ELEAIZER GELBER :**

That's the end.

M. PETER JACOBS, commissaire :

1440 Yes. This was just a one exceptional presentation, because that was the only time he was available.

M. ELEAIZER GELBER :

1445 Okay. I have spoken to Stéphane, he's a very nice guy. We have had meetings with him.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Good!

1450

M. ELEAIZER GELBER :

Their hands are tied. Thank you again.

1455

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

Thank you for coming.

FIN DE LA SÉANCE

1460 Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office
que les pages qui précèdent contiennent la transcription exacte et fidèle des paroles recueillies au
meilleur de l'enregistrement numérique et reproduites sur CD.

Le tout conformément à la loi

1465

Et, j'ai signé :

LOUISE PHILIBERT, s.o.

1470